

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche

**Herausgeber:** Le pays du dimanche

**Band:** 2 (1907)

**Heft:** 54

**Artikel:** Un match vingtième siècle

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-256802>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

natures ne s'épanouissent que dans la serre chaude de l'intimité.

Mais le charme de cette retraite avait inspiré, grâce aux indiscretions sympathiques des rares amis qui y avaient leurs entrées, et, à l'occasion d'une petite soirée privée, Cécile ayant, par exception et par respect des devoirs de l'hospitalité, dérogé à ses habitudes d'affacement modeste en détaillant en artiste plusieurs airs d'opéra, ses auditeurs émerveillés lui avaient fait une réputation locale de grande cantatrice.

Le vieux M. Penautier surtout, mélomane enragé, s'était passionné pour la « ballade de Colombe » dans *Ascanio*, de Saint Saëns ; il allait, répétant à tout venant que M<sup>e</sup> Fayel y était incomparable, et ce n'est pas exagérer que d'affirmer que tout Port-sur-Marne brûlait d'entendre, émise par les lèvres pures de la fille du président, la plainte mélancolique de l'amour perdu.

La proposition du conseiller municipal répondait donc à une nécessité du moment, et le Comité ne pouvait que s'y rallier en acceptant de solliciter un concours assuré de faire « salle comble ».

Et puis, cette gentille Cécile aurait le triomphe modeste, elle n'abuserait sûrement pas des acclamations, elle en laisserait une part aux autres !

Réconciliée avec l'idée qui lui conférait l'importance d'un mandat, M<sup>e</sup> Cousiné se présenta donc dès le lendemain à la vieille maison qu'habitaient Cécile et ses parents, dans un quartier éloigné de la ville. M<sup>e</sup> Fayel accueillit la visiteuse avec son affabilité habituelle. Mais aux premiers mots de la requête, M<sup>e</sup> Cécile, qui était toute de premier mouvement, jeta une énergique protestation :

— Jamais je ne chanterai en public !... Jamais !... Je ne pourrais pas, d'ailleurs !...

M<sup>e</sup> Cousiné se fit insinuer :

— C'est pour les pauvres, ma mignonne !

La « mignonne » secoua sa tête mutine :

— Non, non, mademoiselle, n'insistez pas !... Et, du reste, attendez !... Je vais les dédommager, vos pauvres !

Elle courrait à un petit coffret, en retirait un billet de cent francs, patiemment économisé pour payer de jolis bibelots, des coquetteries innocentes et l'offrait gentiment à la mandataire du Comité.

Celle-ci eut beau prier, supplier : elle n'obtint pas d'autre réponse.

Et elle s'en retourna, mortifiée au delà de

Mère, j'aurais tort de me plaindre ! Il n'y a pas plus de vie entièrement déshéritée qu'il n'y a de pays sans soleil ; il serait injuste et ingrat de n'en pas convenir... Elle m'aime toujours !... elle ne m'oublie pas, j'en ai sous les yeux l'assurance, et cela, sans que j'aie rien fait pour me rappeler à son souvenir.

Elle !!! je n'ai pas besoin de la nommer. Vous savez, n'est-ce pas, de quelle idéale créature je parle.

En fils obéissant, je suis à la lettre le conseil que vous m'avez donné de ne plus prononcer ce nom cher, de ne plus l'écrire. Vain espoir de penser que l'oubli pourra germer sur la ruine de mes espérances ; moins je parle d'elle, plus j'y pense !... Moi, l'oublier ? mais il faudrait pour cela que mon cœur cessât de battre ! et je suis sûr que si l'autopsie de mon cadavre tente un jour quelque praticien, il trouvera gravées dans mon cœur les sept lettres dont se compose son nom.

(A suivre).

toute expression de n'avoir pu obtenir la « ballade de Colombe »...

### III

Le concert eut lieu dans les premiers jours de janvier avec un succès honorable, tout Port-sur-Marne, résigné déjà mais à ne jamais entendre le contraire merveilleux de M<sup>e</sup> Fayel, s'étant, en désespoir de cause, accommodé du morceau de harpe de la châtelaine et des grâces ingénues de M<sup>e</sup> Monthenot, qui récita de façon suffisante des poésies de Pailleron.

— Voilà qui a avantageusement remplacé ma ballade ! dit avec sincérité la bonne Cécile en félicitant les dames artistes.

Puis, elle n'y pensa plus.

Quelques jours plus tard, elle revenait de ses cours à la nuit tombée, accompagnée de Philomène, sa bonne. Il avait pu tout le jour ; une sorte de brouillard humide restait suspendu dans l'air ; on y voyait à peine pour se conduire par les rues mal éclairées de la petite ville. Comme elle arrivait à une place assez vaste, et déserte à cette heure, qu'encadraient de vieux hôtels où résidaient, de temps immémorial, les nobles habitants de Port-sur-Marne, la jeune fille s'arrêta, frappée au cœur par une étrange plainte.

Son regard fouilla l'ombre et, d'abord, ne distinguait rien.

Pourtant, la voix continuait de gémir, parfois désolée comme un sanglot.

Profondément remuée, Cécile Fayel avança de quelques pas, et bientôt discerna une sorte de paquet de vêtements échoué sur une borne.

— Prenez garde, mademoiselle ! s'exclama Philomène, qui, en sa qualité de servante de magistrat, voyait des assassins partout ; c'est peut-être quelque malfaiteur...

Cécile n'écoutait pas ; elle s'approcha et, tout de suite, s'immobilisa de surprise et de pitié.

Elle se trouvait en face d'un enfant d'une douzaine d'années qui pleurait à chaudes larmes et, — contraste navrant ! s'efforçait de chanter.

Oh ! cette enfantine figure meurtrie, silonnée de pleurs, déformée par une effroyable angoisse inconnue !

Eu sa jeune vie heureuse, Cécile n'avait jamais rencontré la souffrance humaine à ce degré d'intensité ; bouleversée jusqu'au fond de l'être, elle crut voir se dresser devant elle la vivante image de la Douleur.

Doucement, elle prit l'enfant par la main, l'interrogea.

Les sanglots l'étouffaient ; à peine s'il pouvait parler.

Bribe par bribe, la jeune fille lui arracha l'histoire de sa misère. Il s'appelait Jean Cayrol, était orphelin et habitait depuis peu un faubourg de la ville avec un aïeul dont il était l'unique soutien. Pour donner du pain au vieillard malade, il jouait du violon dans les rues. Aujourd'hui, il était sorti, comme les autres jours ; mais il faisait si froid que ses doigts engourdis avaient laissé échapper l'instrument... Les débris gisaient là, par terre, à ses pieds !... C'était un épouvantable malheur, le gagne-pain perdu !... Alors, lui, le pauvre petit Jean, pour ne pas rentrer les mains vides au logis, il avait essayé de chanter, — oui, de chanter comme un mendiant !... Mais il avait trop de chagrin, il ne pouvait pas, et au lieu de l'air qu'il tâchait d'émettre, c'était un cri de désespoir qui lui déchirait la gorge...

Où quelle lamentable chanson cela fai-

sait ? quelle chose affreuse de vouloir rire et chanter quand on a le cœur saignant de détresse et les yeux brûlés de larmes !...

Cécile avait écouté, frémisante. Quand l'enfant se tut, elle ne se contint plus. Une idée généreuse traversait son cerveau, et par un de ses adorables élans dont elle était coutumière, elle la mit à exécution sans tarder.

— Ah ! tu ne peux pas chanter ? s'écria-t-elle ; eh bien ! attends, mon petit : je vais chanter à ta place !

Et ignorant qu'elle agissait comme un grand artiste en pareil cas, la charmante fille se campa au milieu de la place et, bravement, de toute sa superbe voix, attaqua la « ballade de Colombe » :

Mon cœur est sous la pierre,  
Où nous l'avons scellé,  
Quand tu t'en es allé !...  
En cette ombre, il espère !...  
Il espère le jour  
De ton retour !

Le magnifique organe montait, vibrant, dans la sonorité du soir et le silence de la place.

Les fenêtres s'ouvraient ; des rues adjacentes on accourut, et une stupéfaction plana ! M<sup>e</sup> Cécile Fayel chantait en plein air cette ballade refusée au concert ! C'était à n'en croire ni ses yeux ni ses oreilles !

Mais, bientôt, on comprit, et un murmure admiratif courut dans les groupes qui se formaient. C'était joliment érané, ce qu'elle faisait là, cette gentille Cécile ! Aussi les auditeurs, devenus foule en un clin d'œil, se massèrent-ils sur la place, ravis de l'incident et de l'ambiance, écoutant avec délices, tandis que Philomène demeurait à l'écart, bouche bée et les bras ballants, se demandant avec effroi ce que dirait Madame.

(A suivre.)

## Un match vingtième siècle

L'électricité tend de plus en plus à détrôner la vapeur dans l'industrie des transports. Une preuve de plus nous est fournie par les États-Unis.

Avec leur sens pratique, les Américains n'entreprendront rien à la légère. Résolus à substituer la traction électrique, qui a fait, en ces dernières années, des progrès gigantesques, à la traction par machine à vapeur, ils n'ont pas reculé devant des expériences coûteuses avant de faire un choix parmi les différents modèles soumis aux grandes compagnies par les inventeurs de tous pays.

Il y a quelques semaines un public spécial fut convié par une société américaine de constructions électriques à assister à une expérience peut-être unique dans les annales de l'industrie : un concours de vitesses entre la locomotive à vapeur la plus rapide des États-Unis et une locomotive électrique sortie de ses ateliers.

Pour que les chances fussent égales, on avait construit spécialement dans les environs de l'usine, à Schenectady (État de New-York), deux voies parallèles, d'une longueur de cinq kilomètres, à travers une plaine idéalement plate.

Les deux rivales furent mises en ligne comme de vulgaires chevaux de course. Auparavant, les deux mécaniciens avaient prêté le serment d'agir en toute loyauté. Et le signal fut donné par le maire de New-York, qui faisait fonction d'arbitre.

Dès le premier kilomètre, la locomotive à vapeur, la *Tram Master's Steam Eugénie*, se voyait dépassée de plus de cent mètres par la locomotive électrique. L'écart s'accentuait rapidement. Enfin, cette dernière atteignait l'extrémité de la voie avec une avance de deux minutes; après avoir fourni une vitesse de 134 kilomètres à l'heure.

L'expérience était concluante. On la recommença, pour rendre le résultat plus évident. Neuf wagons Pullman, les plus lourdes voitures à voyageurs qui soient en usage sur les lignes américaines, furent attelés à la locomotive électrique. C'était jouer beau jeu, puisque la locomotive à vapeur n'avait aucun wagon à tirer.

Malgré l'inégalité des chances, le train dépassa la machine et arriva bon premier, avec une vitesse moyenne de 122 kilomètres. L'opinion généralement exprimée par les spectateurs, tous des ingénieurs experts, fut que, sur une voie plus longue, le train électrique eût atteint la vitesse énorme de 148 à 150 kilomètres.

Cette double expérience intéressait particulièrement la New-York Central and Hudson River Railroad, l'une des plus puissantes compagnies de chemins de fer des Etats-Unis. Les directeurs assistaient aux essais. Une heure ne s'était pas écoulée depuis la fin de ce curieux concours qu'ils signaient avec la compagnie de Schenectady un contrat comportant la livraison à bref délai de trente-six locomotives électriques, chacune d'une puissance de trois mille chevaux.

C'est ainsi que les Américains font les affaires. Dans certains pays, que nous nous garderons bien de nommer, une pareille transaction eût nécessité des semaines et des mois de négociations !

La décision de la puissante compagnie est d'une importance énorme, surtout si l'on en envisage les conséquences. Les compagnies rivales devront imiter promptement son exemple et transformer une partie de leur matériel roulant, sous peine de se voir désertées par leur clientèle. Là bas encore plus qu'ici, le public demande à voyager rapidement et confortablement. Or, la traction électrique est le seul procédé qui supprime la fumée et les mauvaises odeurs, en même temps qu'elle fournit une vitesse supérieure.

Autre conséquence, New-York va se voir délivrée de ces trains à vapeur qui, suspendus à la hauteur d'un deuxième étage, la sillonnaient dans tous les sens, en noircissant les façades des maisons, non sans empêter l'air. Paris, seul, gardera ces trains de Ceinture qui le déshonorent...

Mais la transformation des trains new-yorkais ne se fera pas sans entraîner l'exécution de travaux importants. Pour alimenter les innombrables locomotives électriques qui vont être mises en service, on vient de construire deux usines électriques centrales au-dessus de New York, à Yonkers et à Port-Morris.

Elles fourniront chacune une force de quarante mille chevaux.

Répétons-le : les temps sont proches où les locomotives à vapeur ne serviront plus qu'à traîner les convois de marchandises. A l'exemple de la New-York and Hudson, nos grandes compagnies d'Europe se verront contraintes — quand ce ne serait que par la peur du ridicule ! — à moderniser leur matériel.

## Carnet du paysan

### Les tourteaux et le bétail. — Conservation des fruits en hiver — Apiculture.

On peut retirer des avantages sérieux de l'emploi des tourteaux pour l'alimentation du bétail ; mais pour les vaches laitières, il peut y avoir quelque inconveniency à les employer. Dans l'agriculture en grand, là où le propriétaire transforme lui-même son lait en produit, les effets de tel ou tel aliment sur la fabrication peuvent être facilement contrôlés, et l'alimentation ou la fabrication être modifiées suivant les besoins, mais il n'en est généralement pas ainsi en Suisse où la fabrication des fromages d'exportation se pratique en société. Dans les régions alpestres, on peut compter en moyenne qu'il faut le lait de quarante à cinquante vaches pour un Emmenthal et de vingt cinq à quarante pour un Gruyère.

Jusqu'à présent, il n'y a qu'un petit nombre de paysans qui font usage de tourteaux, et malgré ce petit nombre, on a remarqué des désordres dans la fabrication des fromages d'exportation. Que serait ce si tous les fournisseurs d'une fromagerie en donnaient à leur vaches ? Le tourteau le plus employé en Suisse est celui de sésame. Il a pour effet de maintenir les vaches en état d'embonpoint ; il augmente la quantité du lait qui est plus riche en graisse ; le beurre qu'en obtient est légèrement plus coloré.

Les tourteaux de sésame non fermentés ne communiquent aucun mauvais goût au lait, mais lorsqu'ils sont employés à l'état de pulpe fermentée, ils ont pour effet de faire gonfler les fromages, ils communiquent en outre à la crème un goût de rance prononcé.

D'après les observations nombreuses qui ont été faites, les tourteaux sont employés avec profit dans nos contrées en hiver lorsque le lait est transformé en fromage maigre et beurre, mais lorsqu'il s'agit de transformer le lait en fromages d'exportation comme l'Emmenthal et le Gruyère, il faut prendre ses précautions.

Rappelons les procédés que nous avons déjà indiqués.

Enveloppez les fruits dans du papier de soie. Ils se maintiennent très bien jusqu'à maturité et conservent leur saveur native et une belle apparence.

Dans paille de bois les poires se conservent bien, mais restent inférieures comme qualité à celles conservées dans les papiers de soie.

Dans la paille d'orge, le fruit ne prend ni tache, ni saveur désagréable, mais perd de sa fraîcheur et mûrit moins bien que lorsqu'on emploie les deux procédés précédents.

Les fruits conservés dans le sable restent parfaits et mûrissent moins vite ; c'est la meilleure méthode pour les conserver longtemps ; mais il est encore préférable, avant de les enfouir dans le sable, de les envelopper dans du papier de soie.

Dans le regain de fourrage, les fruits pourrissent et se fâchent et prennent une odeur de foie.

Dans la sciure de bois les fruits se piquent rapidement.

Dans la menue paille de blé, les fruits se conservent bien, mais se flétrissent aussi vite, et prennent le goût de moisi.

Les fruits abandonnés sur la tablette d'un fruitier se comportent bien, mais se flétrissent vite, à moins d'être à l'abri de l'air.

En effet, détail important sur le fruitier, où l'on range les fruits pour passer l'hiver ; il doit être parfaitement fermé pour que l'air n'y circule pas où s'y renouvelle le moins possible ; on conseille même d'y placer une assiette contenant de l'alcool dont les vapeurs en se dégageant, satureront le milieu.

Beaucoup de fruits perdent leurs qualités quand ils sont exposés à l'air ; c'est ainsi que les « bons chrétiens » noircissent ; les pommes se fanent et se rident.

Le « Jardinier français » conseille de mettre les poires d'hiver dans une armoire parfaitement fermée : ne les regarder que lorsqu'on veut en prendre ; avant de les enfermer, laisser les poires se dessuyer cinq ou six jours après la cueillette.

\* \* \*

Quand les grands bois ont perdu leur parure, quand la bise glaciale souffle au dehors, quand les sombres nuages s'accumulent au dessus de nos têtes et que nos campagnes toutes grisonnantes disparaissent dans les froidures de l'hiver, cachées à nos regards, à l'abri des rigueurs de la saison, nos travailleuses prennent leurs quartiers d'hiver. Il semble que la mort plane sur le rucher, il n'en est rien ! Au printemps, tout prendra vie, tout doit renaiître ; ainsi nos corps ressuscitent après la mort.

Déjà plusieurs se plaignent que le deuil est au rucher. Peut-être auraient-ils négligé le grand principe, la règle d'or : « avoir de fortes populations », ou bien auraient-ils oublié la règle d'argent, en omittant de compléter les provisions des ruches nécessiteuses.

Les conditions d'un bon hivernage sont d'avoir des colonies très fortes, avec des provisions abondantes de chaleur et d'aération.

Il est maintenant bien prouvé que l'essentiel, le point capital d'un bon hivernage, c'est d'avoir des colonies très fortes. Il ne faut pas moins de 15 ou 20 000 abeilles à chaque ruche pour hiverner dans de bonnes conditions, ce qui représente 3 à 4 livres de mouches.

Les ruches faibles doivent donc être réunies à d'autres ou entre elles. Certains auteurs croient cependant que deux colonies faibles peuvent être hivernées dehors, côté à côté, dans la même ruche avec une séparation grillagée. Mais, d'après l'expérience de M. Goutefangeas, publiée dans la « Revue électrique d'apiculture », ce dernier mode d'hivernage ne peut donner que de mauvais résultats. Un apiculteur nous écrit :

« J'avais fait l'automne dernier, une ruche triple, dont la colonie médiane, une originale qui m'avait donné toutes sortes de déboires pendant la saison, ne couvrait que deux cadres, trois au plus ; j'aurais pu la réunir à ses voisines de droite et de gauche, mais j'étais désireux de savoir si elle se réchauffait au contact de ses deux grandes sœurs. Hélas ! elle est morte au milieu de l'hiver, qui était cependant un hiver bénin. Quand elle eut épousé les provisions des cadres sur lesquels elle se tenait groupée, elle n'eut pas la force de se transporter sur ceux d'à côté, et périt de faim (autant que de froid), à côté d'un garde-manger bien pourvu. Les circonstances de sa mort m'indiquent cependant, que j'aurais pu la sauver si j'avais voulu. On recommande de glisser, avant l'hiver, au milieu du groupe